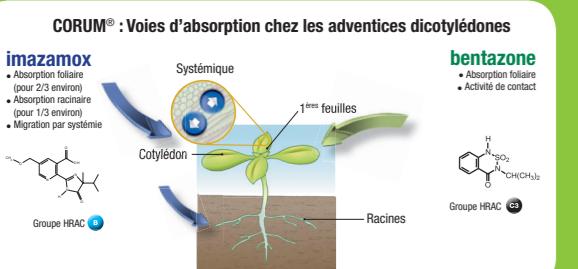


Pourquoi et comment désherber la luzerne

Pourquoi désherber la luzerne ?

Le désherbage permet de **maintenir la culture propre** et ainsi de **préserver le rendement** et la **qualité** de la luzerne produite.



Gestion responsable des substances actives

Au-delà du respect des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eau, BASF recommande des préconisations spécifiques utilisant ses spécialités à base de certaines matières actives :

BENTAZONE :

Date d'application → Corum® peut être utilisé dans le respect des stades d'utilisation :

- A l'automne, jusqu'au 25 septembre sur jeune luzerne (en 1ère année) et jusqu'au 15 octobre sur luzerne installée (plus d'un an)
- Au printemps à partir du 15 mars

Dose maximale/ha/an → Ne pas dépasser la dose de 1000 g de bentazone/ha/an lors de programmes avec des solutions à base de bentazone ou lors de successions de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone.

Sur les zones de capture, ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7 % ni sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes) **IMAZAMOX :**

Dose maximale/ha/an → Ne pas dépasser la dose de 75 g/ha/an lors de programmes avec des solutions à base d'imazamox ou lors de successions de cultures traitées avec des solutions à base d'imazamox.

Ainsi, selon les conditions climatiques, le niveau d'infestation, le stade de la luzerne et des adventices, **il est possible qu'une intervention unique à l'implantation s'avère insuffisante**. Il faut alors envisager un programme de traitements.

Cartes d'IDENTITÉ

Nirvana® S

- Marque déposée BASF
- AMM N° 2090016
- Composition : 16,7 g/L d'imazamox et 250 g/L de pendiméthaline
- Formulation : concentré émulsionnable (EC)
- Classement toxicologique : Mention d'avertissement : Attention H315 Provoque une irritation cutanée H317 Peut provoquer une allergie cutanée H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Délai de rentrée : 48 h
- Distance aux points d'eau : Sur légumineuses fourragères, porte-graine, porte-graine légumineuses fourragères, respecter une ZNT comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 m
- Distance par rapport aux zones non cultivées adjacentes pour protection des plantes non-cibles : 5 m.
- Conditions d'emploi : Pour des doses supérieures à 2,2 L/ha, Nirvana® S ne doit pas être utilisé plus de 1 an sur. Pour toute dose de Nirvana® S supérieure à 2,2 L/ha, appliquée sur une période de 12 mois (en 1 ou 2 applications), il conviendra d'attendre, pour appliquer à nouveau Nirvana® S, au moins 24 mois à compter de la date de la première utilisation. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur légumineuses fourragères.

ATTENTION

• Usages et doses autorisés :

Cultures	Doses	DAR	Nombre d'applications	ZNT/ea
Pois protéagineux hiver, printemps	4,5 L/ha	63 j	1 tous les 2 ans en prélevée - 1/an en post-levée (2 L max)	20 m
Fèveroles hiver et printemps	4,5 L/ha	90 j	1 tous les 2 ans	20 m
Pois de conserve (printemps)	4,5 L/ha	63 j	1 tous les 2 ans	20 m
Lentille sèche	2 L/ha	63 j	1	5 m
Luzerne	2 L/ha	30 j	1	
Luzerne	Cultures installées	2 à 4 L/ha Entrée de l'hiver : 2 L/ha OU Sortie d'hiver : 2 à 4 L/ha (Si traitement entrée et sortie hiver ne pas dépasser la dose totale de 4 L/ha)	30 j	1 applic max tous les 2 ans à 4 L/ha 20 m avec DVP
Légumineuses fourragères PG : Trèfle violet, blanc incarnat, luzerne	Jeunes cultures	2 L/ha	2 applic max tous les 2 ans	20 m avec DVP
Légumineuses fourragères PG : Trèfle violet, blanc incarnat, luzerne	Cultures installées	4 L/ha	1 applic max tous les 2 ans	

- Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, Combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, évalué par un laboratoire notifié selon l'Avis du ministère du Travail (J.O. du 09/07/2016), blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Corum®

- Marque déposée BASF
- AMM N° 2120120
- Composition : 22,4 g/L d'imazamox et 480 g/L de bentazone
- Formulation : Concentré soluble (SL)
- Classement toxicologique : Mention d'avertissement : Attention H302 Nocif en cas d'ingestion H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Usages : Pois protéagineux d'hiver et printemps, Pois écossés et non écossés frais, Haricots écossés et non écossés frais, Féveroles d'hiver et de printemps, Luzerne, Soja, Cultures porte-graine mineures (Luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat), Légumineuses potagères sèches (Fèves sèches, Haricots secs, Pois secs, Lentilles sèches).
- Nombre d'applications / an : 1
- Dose autorisée : 0,2 à 1,25 l/ha selon les cultures.
- Délai de rentrée : 6 heures
- Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m.
- Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Voir Nirvana® S.

ATTENTION

- Stratos® Ultra : marque déposée BASF - AMM N° 9000490- Composition : 100 g/L de cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H315-H319-H304-H336-H361d-H411. DAR luzerne : 150 jours

Dash® HC : marque déposée BASF - AMM N° 9400478 - Composition : 22,5% esters de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique - Formulation EC - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412

Basagran® SG : marque déposée BASF - AMM N° 9500628 - Composition : Bentazone 87% - Formulation SG - Classement toxicologique : Danger - H302 - H317 - H318 - H411

Pyridate : H317, H317, H400, H410 - 2,4 DB : H302, H318, H411

Thifensulfuron-méthyle : H400, H410

Propyzamide : H351, H400, H410

Carbétamide : H361d - H412

- Recommandations générales : Traiter en conditions poussantes, temps « doux », hygrométrie élevée (>70%), sur sol « frais » ; ne pas appliquer par temps froid et sec.

- Remarque : L'efficacité peut être variable selon le stade des adventices au moment du traitement, les périodes et les conditions d'application ainsi que selon les doses utilisées.

• Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF France S.A.S. Division Agro	N° Azur 0 810 02 39 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'altitude N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S. Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Cultivons l'innovation autrement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

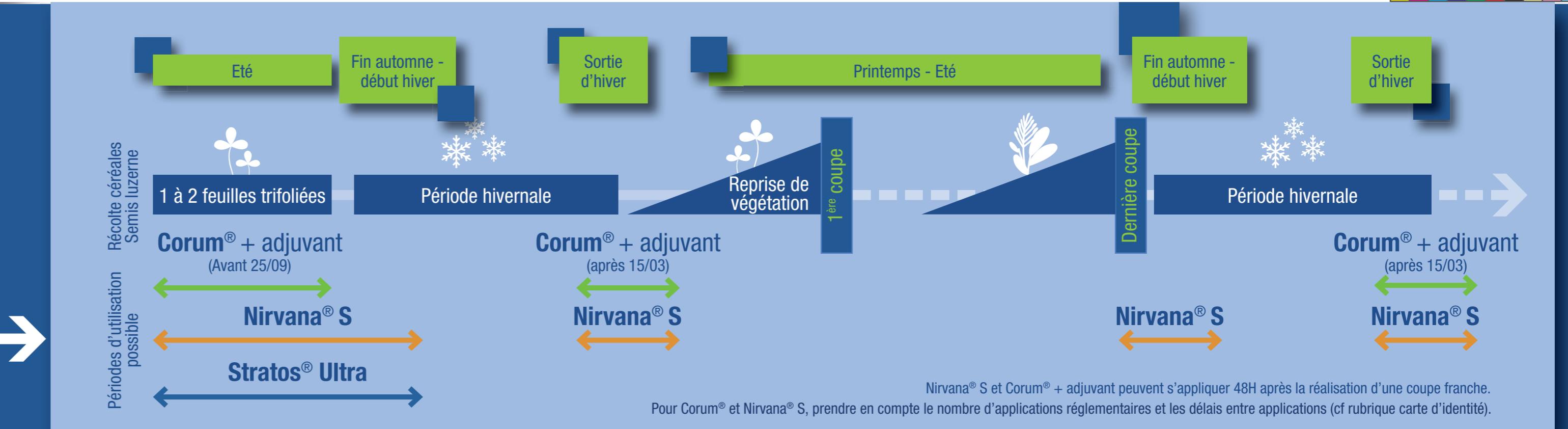
BASF

We create chemistry



Bien DÉSHERBER la LUZERNE avec les **solutions BASF**

La LUZERNE est une culture **pleine d'atouts**. Avec son implantation sans labour, une **COUVERTURE DU SOL** permanente pendant 3 à 4 ans et un **fleurissement** plusieurs fois par an, la luzerne est **FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ**. Elle cumule également d'autres qualités : **protection contre l'érosion** et **structuration des sols** grâce à un système racinaire très développé. **FIXATRICE D'AZOTE**, elle ne requiert pas d'apport azoté et laisse un **reliquat pour la culture suivante**. La LUZERNE est enfin une plante riche en protéines, atout pour l'autonomie fourragère des élevages. Sa pérennité permet également de rompre le cycle des **adventices annuelles**.



Nirvana® S et Corum® + adjuvant peuvent s'appliquer 48H après la réalisation d'une coupe franche. Pour Corum® et Nirvana® S, prendre en compte le nombre d'applications réglementaires et les délais entre applications (cf rubrique carte d'identité).

Nirvana® S et Corum® : Efficaces sur un large spectre d'adventices

	Nirvana® S (2 L/ha)	Corum® (1,25 L/ha) + Adjuvant
DICOTYLEDONES		
Alchémille des champs	S	S
Amarante réfléchie	TS	TS
Arroche étalée	S	S
Barbarée	TS	TS
Capselle bourse-à-pasteur	TS	TS
Chénopode blanc	S	S
Colza (Repousses)	S	TS
Coquelicot*	TS	S
Ethuse	MS	S
Fumeterre officinal	TS	S
Gaillet gratteron*	TS	S
Géranium à f. rondes	S	TS
Laïteron des champs	MS	TS
Lamier amplexicaule	TS	S
Lamier pourpre*	TS	S
Linaire sp.	TS	S
Matricaire sp.	TS	PS
		S
GRAMINÉES		
Digitaire sp.	S	PS
Folle avoine	S	PS
Panic pied-de-coq	S	PS
Pâturin annuel	S	NS
Ray-grass	MS	PS
Repousses céréales*	TS	S
Sétaire sp.	S	PS
Vulpin des champs	MS	NS

Adventices Très Sensibles (95 - 100%)
Adventices Sensibles (85 - 95%)
Adventices Moyennement Sensibles (70 - 85%)
Adventices Peu Sensibles (50 - 70%)
Adventices Non ou très peu Sensibles (<50%)

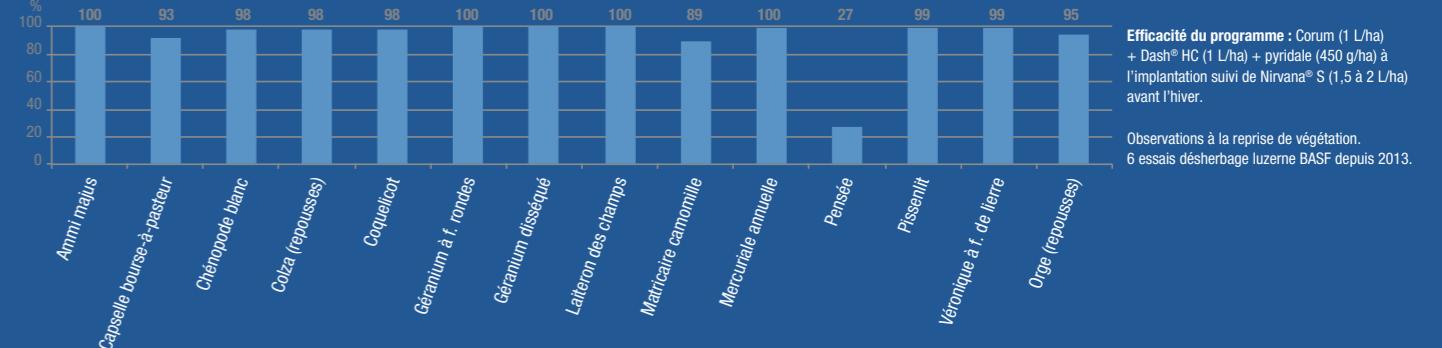
	Nirvana® S (2 L/ha)	Corum® (1,25 L/ha) + Adjuvant
Mercuriale annuelle*	MS	PS
Morelle noire	TS	TS
Myosotis	TS	NS
Pensée des champs	MS	S
Pissenlit*	S	TS
Pourpier potager	TS	TS
Ravenelle	TS	S
Renouée à f. de patience	TS	S
Renouée des oiseaux*	TS	S
Renouée liseron*	TS	S
Renouée persicaire	TS	S
Rumex sp. [issu de graine]	S	TS
Sanve	TS	TS
Sénéçon commun	PS	MS
Sisymbre sp.	TS	TS
Stellaire	TS	TS
Tabouret des champs	TS	TS
Véronique sp.	S	MS

Adventices Très Sensibles (95 - 100%)
Adventices Sensibles (85 - 95%)
Adventices Moyennement Sensibles (70 - 85%)
Adventices Peu Sensibles (50 - 70%)
Adventices Non ou très peu Sensibles (<50%)

* Espèces adventices dont la sensibilité s'est parfois révélée irrégulière dans les essais. Champ d'activité établi sur la base des résultats BASF France Division Agro et Instituts Techniques en France sur différentes cultures d'espèces protéagineuses et légumineuses. Les niveaux d'efficacité mentionnés dans ce tableau, sont issus de moyennes d'efficacité obtenues dans les essais, ce qui n'exclut pas, ponctuellement, un niveau d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.

Traiter sur des mauvaises herbes jeunes et en état de pousse active

Le programme Corum® à l'implantation puis Nirvana® S avant l'hiver pour une **efficacité optimale**



Efficacité du programme : Corum (1 L/ha) + Dash® HC (1 L/ha) + pyridate (450 g/ha) à l'implantation suivie de Nirvana® S (1,5 à 2 L/ha) avant l'hiver.

Observations à la reprise de végétation. 6 essais désherbage luzerne BASF depuis 2013.

Sur des flores complexes, choisir le bon partenaire

Corum® + adjuvant	+ Pyridate	Mercuriale	à l'installation : - en 1 passage : 1 L/ha + 1 L/ha + 450 g/ha - en 2 passages : 2 x (0,6 L/ha + 0,6 L/ha + 225 g/ha)
+ 2,4-db	Crucifères dont repousses de colza Chénopode Laïteron	à l'installation : - en 1 passage : 1 L/ha + 1 L/ha + 1200 g/ha - en 2 passages : 2 x (0,6 L/ha + 0,6 L/ha + 600 g/ha)	

Nirvana® S	+ Basagran® SG	Matricaire Repousses de colza Laïteron Géranium Capselle Pissenlit	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 0,5 kg/ha
	+ Pyridate	Mercuriale Laïteron	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 450 g/ha
	+ 2,4-db	Crucifères dont repousses de colza Chénopode Laïteron	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 1 200 g/ha
	+ Thifensulfuron-méthyle	Rumex (Matricaire)	fin d'automne ou reprise : 2 L/ha + 7,5 g/ha
	+ Carbétamide	Graminées : Vulpin, Ray-grass, Repousses de céréales	fin d'automne : 2 L/ha + 1 400 g/ha
	+ Propyzamide	Graminées : Vulpin, Ray-grass, Repousses de céréales	fin d'automne : 2 L/ha + 720 g/ha

Utilisation de Stratos® Ultra

Sur graminées, laisser Nirvana® S ou Corum® + adjuvant agir ; puis intervenir en programme avec Stratos® Ultra si nécessaire.

L'association de Corum® et de Nirvana® S avec d'autres spécialités peut entraîner des antagonismes entre matières actives et diminuer l'efficacité sur certaines cibles notamment graminées.